

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VALLON
PONT
D'ARC

Edition de la Mairie de Vallon Pont d'Arc - Tél. 04 75 88 02 06 - www.mairie-vallon.com - AVRIL 2021
Direction de la publication : Mairie de Vallon Pont d'Arc - Imprimé par nos soins sur papier 100 % recyclé



Mobilisation contre la fermeture d'une classe en primaire

SOMMAIRE

| | | | |
|--------------|---|---------|--------------------------------------|
| Page 2 | > L'édito du Maire | Page 10 | > Culture > Agenda |
| Page 3 | > Administration générale > Urbanisme | Page 11 | > Associations > Economie |
| Pages 4 et 5 | > Travaux | Page 12 | > Contributions «extérieures» |
| Pages 6 et 7 | > Cadre de vie | Page 13 | > Formulaire «Attestation d'adresse» |
| Page 8 | > Social et solidarité > La parole au groupe minoritaire | Page 15 | > Etat-civil 2020 |
| Page 9 | > Scolarité > Environnement | Page 16 | > Informations diverses |

Bonjour à toutes et tous,

Voici le deuxième numéro du Bulletin d'Information Municipal (BIM) en ces premiers mois de l'année.

Bien que la période des vœux soit passée, je vous souhaite une très bonne année 2021, comme je l'ai fait par vidéo en janvier, ne pouvant le faire physiquement (visible sur le site de la Mairie).

Nous avons dû, à cause de la pandémie en cours, adapter le fonctionnement des services municipaux en fonction des différentes directives gouvernementales, annuler de très nombreuses manifestations, réunions et cérémonies, ou les réduire à leur plus simple expression, sans pouvoir organiser leur partie conviviale bien sûr. Les associations qui s'investissent pour réaliser de très belles manifestations, proposer des activités sportives ou culturelles à nos concitoyens ou à nos enfants, sont aussi au point mort. Nous espérons et attendons tous de pouvoir reprendre ces activités le plus rapidement possible.

Nous menons un combat contre la fermeture d'une classe qui est annoncée dans notre école communale, en soutien aux parents d'élèves qui sont très actifs sur ce sujet. Nous espérons pouvoir amener des éléments au ministère de l'Éducation pour faire en sorte que cette classe soit conservée à la rentrée de septembre 2021.

Le personnel municipal, malgré cette période difficile, la maladie qui les a affectés pour certains, a continué à assurer le service public, à l'accueil de la mairie, au nettoyage des rues et des points de collecte des ordures ménagères, aux services technique et administratif. Merci à eux pour leur implication. J'en profite pour saluer et me réjouir de l'arrivée de notre nouvelle Directrice Générale des Services au 1^{er} mars. Vallonnaise de naissance et de cœur, de retour à Vallon Pont d'Arc, vous aurez à faire à Angélique Pouget-Guilliny.

L'année 2021 sera surtout une année de montage de projets, plutôt que de réalisations.

Le budget de 2021 ne nous permettra pas de faire de gros investissements, car il faudra surtout rembourser les lignes de trésorerie qui ont dues être faites pour financer les investissements 2019 non équilibrés et le fonctionnement de tous les jours de 2020.

Nous avons été retenus pour l'appel à projet "petites villes de demain" qui nous permettra de monter des projets et d'obtenir des subventions pour notamment, la réhabilitation de l'ancien collège, le réaménagement des places et des rues, la rénovation des bâtiments publics, le soutien et l'accompagnement de rénovation des commerces locaux, etc.

Toujours en projet à traiter, il y a la maison de santé pluriprofessionnelle en relation avec l'association PoSaPPA qui regroupe déjà plus de 30 praticiens de santé. Ce "Pôle de Santé Pluriprofessionnel du Pont d'Arc" est un regroupement de professionnels libéraux. Ils souhaitent exercer de façon coordonnée pour répondre aux problématiques de santé actuelles et à un besoin de "travailler ensemble".

Mesdames et Messieurs, en souhaitant que nous puissions bientôt nous rencontrer de façon physique, je vous souhaite à toutes et tous, une bonne lecture de ce BIM n°2.

Bien cordialement.

Guy MASSOT,
Maire de Vallon Pont d'Arc



LE CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Messieurs Thierry Ségard et Jacques Pradier fin 2020, deux nouveaux conseillers municipaux ont pris leur fonction d'élu(e).



Il s'agit de

Dominique Partensky

et

Patrick Mazellier

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale.



patrick.mazellier@mairie-vallon.com

2

Jacques Gimenez, élu depuis le mois de mars 2020, est nommé Conseiller Municipal délégué aux travaux.

BIENVENUE

Bienvenue à Angélique **POUGET-GUILLINY**, nouvelle Directrice Générale des Services de la Commune avec toutes les fonctions et les responsabilités dont elle a conscience.

Active et forte d'une expérience de plus de 25 ans au sein de la Fonction Publique Territoriale, enrichie auprès de plusieurs collectivités (MONTBRUN-LES-BAINS, MALAUCENE, SAZE) de nature, de géographie et de taille différentes où elle a exercé les fonctions de secrétaire générale, elle était en poste jusqu'à présent au sein de la Communauté de Communes du Pont du Gard en qualité de responsable du pôle «Prospective, Fiscalité, Mutualisation».

Les missions qui l'attendent sont nombreuses et elle s'appuyera sur les équipes en place pour les mener à bien ainsi que sur son dynamisme.



UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Après de nombreuses années en tant qu'agent municipal à la Mairie de Vallon Pont d'Arc, Nicole FEDE a fait valoir ses droits à la retraite fin 2020.

On se souviendra de son professionnalisme et de son implication dans les missions qui lui ont été confiées durant sa carrière au sein des services municipaux et plus particulièrement aux écoles. Nous lui souhaitons une bonne retraite parmi les siens.



Pierre PESCHIER NOMME «MAIRE-HONORAIRE»

Courant 2020, Pierre PESCHIER a été nommé «Maire honoraire» par Madame la Préfète de l'Ardèche - Françoise SOULIMAN (remplacé par M. Thierry DEVIMEUX depuis le mois de mars)

L'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat dans le département, aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans dans la même commune et qui en font la demande.

Elu pour la 1^{ère} fois en 1983 en tant que Conseiller Municipal, Pierre PESCHIER a ensuite été élu Maire en 2001 et en 2014.

Aujourd'hui retiré des affaires municipales, ses nombreuses années oeuvrées pour la commune ont été ainsi récompensées.

Retour sur son parcours

- Président du Caveau des Chais du Pont d'Arc
- Vice président de la Cave des vignerons Sud Ardèche
- Président de l'association des parents d'élèves et de l'Amicale Laïque
- Membre fondateur du groupe «Rivières de France»
- Titulaire de la médaille du Tourisme et de la médaille de l'Assemblée Nationale
- Chevalier de l'ordre du mérite agricole.

Félicitations à lui pour ce statut de «Maire honoraire».

URBANISME

Les dossiers d'urbanisme en quelques chiffres :

Durant l'année 2020, la commune de Vallon Pont d'Arc a reçu 216 demandes d'urbanisme réparties comme suit :

- ° 46 permis de construire (PC)
- ° 84 déclarations préalables (DP)
- ° 84 certificats d'urbanisme (CU)
- ° 02 permis d'aménager (PA)

Les dossiers d'urbanisme font tous l'objet d'une étude lors des commissions d'urbanisme se réunissant toutes les semaines puis elles sont transmises à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour instruction.

Nous vous rappelons que tous les projets d'urbanisme (construction nouvelle, rénovation, agrandissement, ...) doivent faire préalablement l'objet d'une demande en Mairie.

RAPPEL !

Prévention des incendies et obligation de débroussaillage

En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier).

Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

Conformément à l'article L.322-3 du Code forestier (lutte contre les risques d'incendie), les propriétaires (ou ses ayants droit) ont l'obligation de débroussailler et de maintenir en l'état leur(s) terrain(s) privé(s), à leurs frais, en respectant les prescriptions suivantes :

- en zone urbaine, dans un lotissement ou un terrain de camping : la totalité de son terrain.
- en zone non-urbaine : sur un rayon de 50 m à partir des constructions, quitte à s'étendre en dehors des limites de sa propriété.

En zone urbaine



Zone à débroussailler par chaque propriétaire

En zone non-urbaine



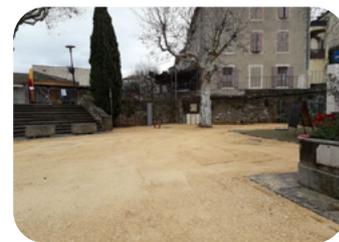
Zone à débroussailler par le propriétaire

RETOUR EN IMAGES SUR LES TRAVAUX EN REGIE

Nouvel espace pour l'Ecole de musique



Réfection de la Place de l'Ancienne Gare et de la façade de la salle des fêtes



Travaux de busage pluvial aux Mazes



Réfection d'un mur au Jardin Public



Nouveau local pour le Secours populaire – antenne de Vallon Pont d'Arc



Un local inoccupé à l'ancien collège a été remis en état afin d'accueillir le secours populaire et ses bénéficiaires. L'accueil et la distribution de l'aide alimentaire pourront désormais se faire dans de meilleures conditions.



Mise en place d'un abri bus aux Mazes

Pour protéger les enfants des intempéries, les agents des services techniques ont installé un abri bus aux Blaches.

De nouveaux panneaux de rues



Sentier Châmes – signalétique

signalisation piétonne dans le centre du village



Amélioration de l'éclairage de la salle des mariages

Tout l'éclairage de la salle des mariages où sont exposées les tapisseries d'Aubusson a été refait en mettant des lumières indirectes adaptées pour la protection et la mise en valeur des tapisseries.



Réalisation d'un comptoir pour la salle polyvalente, de garde-corps et barrières au stade et sur la place Neruda



Ecole maternelle et école primaire

Les dernières classes de maternelle qui restaient à rénover cette année ont été repeintes par les agents des services techniques. Plusieurs aménagements ont également eu lieu dans les cours (enlèvement de jeux pour sécurisation, plantations, etc).



Création d'une contre-allée le long de la déviation



Sécurisation d'accès piétonniers - Route de Ruoms



Rénovation de la buvette du jardin public

Toutes ces réalisations ont été effectuées par les agents municipaux en atelier aux services techniques.

Urgence à l'église



Intervention urgente des agents municipaux afin de sécuriser la voute de l'église. Ils ont procédé à des purges du plafond à l'aide d'une nacelle.

Cabine à livres

Une ancienne cabine téléphonique sert aujourd'hui de cabine à livres.



Elle a été installée quartier La Combe et est entretenue par des bénévoles.

2 nouvelles acquisitions pour les équipes de nettoyage !

Un nouvel outil (Glutton) a été acheté pour l'entretien des rues. Il permet d'accéder aux endroits difficiles à nettoyer avec la balayeuse, une grande avancée dans le cadre de la salubrité publique.



L'acquisition de ce camion (Start VL) au début de la première crise sanitaire a permis de maintenir un nettoyage quotidien des PAV et d'améliorer le lavage des rues mais également des places, façades, etc...

Un nettoyage plus efficace en économisant sur les quantités d'eau utilisées.

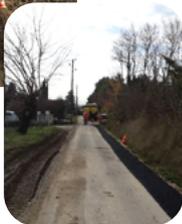
LES GROS CHANTIERS

Enfouissement des lignes à haute tension

Le réseau électrique aérien n'est pas épargné par les différents aléas climatiques (vent, orages) de ces dernières années.

Enedis a donc lancé des travaux d'envergure afin d'enfouir pas moins de 8,5 km de lignes haute tension Vallon Pont d'Arc et Lagorce.

Ces travaux sont conjugués avec d'autres programmes (plans de maintenance préventive, pose de télécommandes pour le pilotage à distance et élagage de la végétation) ayant pour objectif, l'amélioration de la qualité du réseau électrique.



Réfection de la Route de Salavas

L'axe situé entre le rond-point du Pont de Salavas et l'intersection entre la Rue du Clos et le Chemin des Pouzes, nécessitait un réaménagement.

Ce tronçon de route subit un très fort trafic en période estivale et on pouvait constater un manque de sécurité pour les piétons.

Les travaux effectués au cours de l'année 2020 avaient pour but :

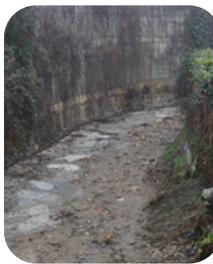
- * de réduire la vitesse des automobilistes grâce à la réduction de la largeur de voie et la réalisation d'aménagements spécifiques,
 - * d'améliorer la lisibilité des accès,
 - * de promouvoir les modes doux en leur affectant des cheminements formalisés et sécurisés.
- Après plusieurs mois de travaux, la réception du chantier a eu lieu en juin 2020.



Enrochements au Bourdaric

Des travaux de stabilisation du lit du Bourdaric ont eu lieu en fin d'année 2020. Les berges ont été consolidées, le lit nivelé à la pelle mécanique et des enrochements liaisonnés au béton ont été mis sur les secteurs très abîmés par les dernières inondations.

Ces travaux ont été confiés à une entreprise locale.



Travaux sur réseau d'assainissement et d'eau potable au Savel

Ces travaux ont consisté en la création d'un réseau d'assainissement pour raccorder les habitations du Quartier du Savel (en assainissement autonome jusque là). Les eaux usées ont été dirigées gravitairement vers un poste de refoulement situé au niveau du parking du camping «Beau Rivage» et sont ensuite refoulées vers le réseau existant Route des Estrades.

La conduite d'adduction d'eau potable a également été changée et repositionnée dans le domaine public.

Les branchements des habitations ont été repris.

Les travaux qui avaient débuté fin 2019 ont été achevés en mai 2020. La réception des travaux a eu lieu le 09 juin 2020.



Marché de voirie avec la Communauté de Communes

Chaque année, la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche réalise des travaux sur les voiries qui lui ont été rétrocédées par les communes.

En 2020, divers tronçons en mauvais état (Rue du Jeu de Boules, Chemin du Port, Chemin des Réservoirs, Chemin du Planas, etc...) ont été réalisés sur Vallon Pont d'Arc pour un montant de 30 500 € TTC.

Réalisation des schémas directeurs

Afin de construire des documents de programmation et de gestion adaptés à ses besoins actuels et futurs, la commune a lancé en 2016 la réalisation de 3 schémas directeurs qui sont :

- le schéma directeur d'alimentation en eau potable
- le schéma directeur collectif des eaux usées
- le schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Il s'agissait de faire un diagnostic de l'existant, une estimation des besoins futurs et un bilan des besoins par rapport aux ressources (notamment en matière d'eau potable). La finalité de ces schémas est l'élaboration d'un



programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens (techniques, humains et surtout financiers, en lien avec le prix de l'eau).

La réalisation de ces schémas est terminée. Ils ont été approuvés en Conseil municipal courant 2020.

La prochaine étape étant maintenant, le lancement d'une enquête publique pour le zonage d'assainissement.

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT

POUR NOS PARKINGS

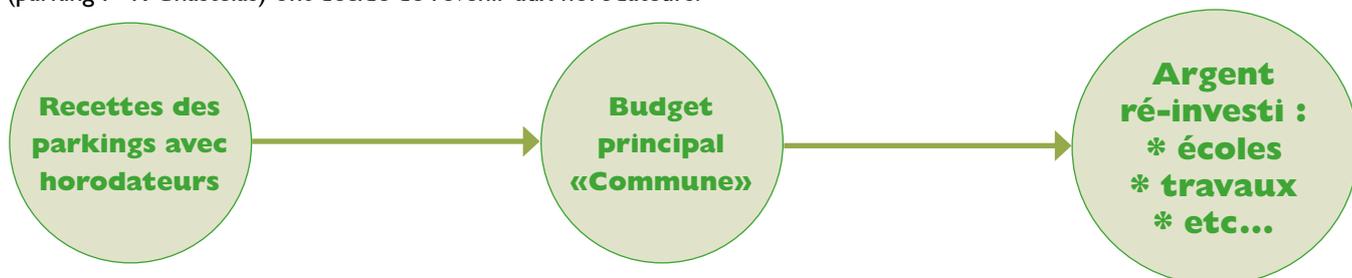
Le retour des horodateurs, POURQUOI ?

Les caisses automatiques et les barrières des parkings Neruda et Les Romarins ont été enlevées pour laisser place à des horodateurs. S'il possède des barrières, un parking est considéré comme un service public industriel et commercial. Il a alors obligation de faire l'objet d'un budget annexe séparé du budget principal.

Les recettes des parkings ne peuvent donc financer que les dépenses en lien avec les parkings. Les autres actions et projets communaux n'en profitent pas.



A l'inverse, un parking avec des horodateurs est considéré comme un service public administratif. Cette différence juridique permet cette fois d'intégrer les recettes des parkings dans le budget principal de la commune. C'est pour cette raison que la Municipalité et la Communauté de Communes (parking P+R Chastelas) ont décidé de revenir aux horodateurs.



A partir de cette année les parkings serviront donc pleinement à améliorer le quotidien des Vallonnaises et Vallonnais !



QUEL COÛT ?

55 000 € d'investissement pour 6 horodateurs
+ 12 500 € de frais de fonctionnement
(contre 17 600 € pour les barrières)

QUEL FONCTIONNEMENT ?

Payant de Pâques à Toussaint
du lundi au dimanche
de 10h à 19h sauf les mardis de juillet et d'août de 10h à 23h

Afin de dynamiser le village, la municipalité a décidé de réduire l'amplitude horaire des parkings payants, la faisant passer de 24h / 24h en 2019 à 10h > 19h à partir de 2021.

Pour compenser la perte financière, le tarif a été augmenté de 10 cts le ¼ h (50 cts au lieu de 40 cts) et les 30 min gratuites supprimées.

Le paiement s'effectue sur les horodateurs après enregistrement de la plaque d'immatriculation du véhicule.

Donc plus besoin de déposer le ticket de stationnement sur le tableau de bord de la voiture.

En saisissant le numéro de la plaque sur l'horodateur, l'enregistrement est immédiat dans nos serveurs.

Ce nouveau système d'horodateur facilitera grandement le travail de la police municipale, qui n'aura plus qu'à scanner les plaques d'immatriculation pour vérifier le paiement. A terme nous espérons pouvoir mutualiser ces tâches avec la Communauté de Communes.

UN ABONNEMENT POUR LES VALLONNAIS(E)S

Pour qui ?

- Résidant(e) et/ou propriétaire Vallonnais(e)
- Professionnel(le) installé(e) à Vallon Pont d'Arc à l'année
- Salarié(e) Vallonnais(e) à l'année

Combien ?

5 € par an par véhicule
(valable au Parking Neruda et au Parking Les Romarins)

Comment ?

- Dossier de demande téléchargeable sur le site internet de la commune ou à retirer directement en Mairie
- Remplir les documents et les ramener au secrétariat avec les justificatifs nécessaires (possibilité de les renvoyer par mail à : communication@mairie-vallon.com)

Les pièces nécessaires selon la situation

Pour les résidant(e)s / propriétaires : copie justificatif de domicile (- de 6 mois)
Pour les professionnels (commerçant) : copie bail de location ou titre de propriété

Pour les professionnels (artisan/profession libérale) : copie relevé Kbis

Pour les salariés à l'année : copie contrat d'embauche

Dans tous les cas, copie de la carte grise du véhicule

Ordures ménagères



Depuis plusieurs mois, les agents des services techniques et de la police municipale agissent pour mettre fin aux dépôts sauvages et à l'accumulation des déchets au pied des points d'apports collectifs.



Ces opérations ont permis d'identifier des contrevenants, d'échanger avec eux et de les verbaliser si besoin.

L'entretien des points de collecte coûte 40 712 € par an à la collectivité, et mobilise en moyenne deux agents sur deux demi-journées en arrière-saison puis chaque matin et chaque soir d'avril à octobre.

La Communauté de communes réfléchit à l'organisation d'un service commun pour le nettoyage des points de collecte.

Liste électorale et nouvel adressage

En 2020, de nombreux Vallonnais ont enfin obtenu une adresse !

Une cinquantaine de voies ne possédaient jusque-là ni nom ni numérotation. Cette opération d'adressage permet une meilleure localisation des domiciles, des activités ou des entreprises, facilitant ainsi l'accès des services d'urgences, de courriers et de livraison.

Il nous faut à présent mettre à jour les listes électorales de la commune pour les prochaines élections. Nous vous remercions donc de bien vouloir confirmer votre adresse en remplissant le formulaire disponible page 13 de ce BIM avec :

- un justificatif de domicile avec la nouvelle adresse (ou l'ancienne adresse si pas de changement),
- ou le certificat d'adressage.

D'autres formulaires sont à votre disposition à l'accueil, sur le site internet de la commune et sur la page Facebook de la Mairie.

Vous pouvez les retourner par mail (elections@mairie-vallon.com), par courrier ou les remettre à l'accueil, avant le 14 mai 2021.



Circulation dans le centre du village !

Circulation partagée :



aux entrées du centre de la commune, des panneaux bleus indiquent que l'on rentre dans une «zone de rencontre» limitant la circulation des véhicules à vitesse très réduite : 20 km/h.

Dans cette zone, la vie locale est privilégiée en donnant la priorité aux piétons, et les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens.



La sécurité routière est la responsabilité de chacun d'entre nous.

Sens de circulation :

comme les autres années, dès que la fréquentation augmente, un sens unique de circulation est mis en place.

Pour l'année 2021-2022



* Du 12 avril 2021 (8h30) au 15 octobre 2021 (8h30)
centre du village en sens unique



* Jusqu'au 12 avril 2021 (8h30) et
à partir du 16 octobre 2021 jusqu'au 16 avril 2022
centre du village en double sens



Intermodalités :



des aires de covoiturages sont à votre disposition au stade et au parking du Chastelas P4 (sortie du rond-point collège).

A la gare routière, vous trouverez également des box pour le rangement des vélos.

Campagne de stérilisation des chats errants



La prolifération des chats dans le village est un combat quotidien pour la cause animale mais également pour la salubrité publique.

La Municipalité a donc signé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis afin de financer la stérilisation et l'identification des chats errants. L'opération sera réalisée par la SPA de Lavilledieu, qui s'occupera de trapper les chats.

Le nombre de chat errants ne cessant de croître dans toute la France, les finances de la Fondation se réduisent. Les communes sont donc invitées à participer à hauteur de 50 % de la dépense, soit environ 1 050 € pour Vallon Pont d'Arc.

La fibre à Vallon Pont d'Arc

La fibre arrive lentement mais sûrement à Vallon Pont d'Arc.

Si elle ne sera opérationnelle que dans quelques années, Ardèche Drôme Numérique (ADN) a commencé à recenser les adresses pour organiser le raccordement à la fibre.

Certain(e)s Vallonnais(e)s n'ont toujours pas récupéré en Mairie, leur n° de maison et le nouveau certificat d'adressage correspondant. D'autres les ont retirés, mais toujours pas posés sur leur boîte aux lettres.

Le changement d'adresse doit absolument se faire rapidement, au risque que les habitations sans numéro ou avec des erreurs (incohérence de n° par exemple) soient inscrites en anomalie au passage du prestataire ADN. Ces habitations ne pourront que très difficilement être raccordées si besoin plus tard...

Pensez donc à venir récupérer votre nouveau numéro et/ou à l'afficher



Décorations de Noël

Compte tenu du contexte sanitaire, de ses incertitudes et des protocoles alors en vigueur, la patinoire et les chalets de Noël n'ont pu être ouverts au mois de décembre.

Le marché de Noël ainsi que les animations ont été annulés.

Dans cette morosité, il était cependant nécessaire d'apporter un peu de joie et d'émerveillement pour les yeux.



Ainsi, élus et services municipaux ont installé plusieurs décorations Place Armand Piaux et Place de la Résistance.

Les enfants de l'école ont prêté main forte en décorant les sapins placés dans les rues du village.



Pour le plus grand plaisir des animaux, ces mêmes sapins ont ensuite été offerts à une chèvrerie...

Rien ne se perd !

Octobre Rose



Reconnaisable par son mytique ruban, la campagne Octobre rose est l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour soutenir la recherche.

Compte tenu du contexte sanitaire la 5^{ème} édition d'Octobre rose n'a pas eu lieu.

En revanche, l'évènement s'est invité sur notre marché du jeudi. Le stand qui s'y est installé a permis de recueillir 1 820 €. La somme a été intégralement remise à la ligue contre le cancer de notre département.



Opération «boîtes à dons»

L'opération «boîte à dons» organisée par l'Amicale Laïque a connu un très grand succès.

Plus de 150 boîtes contenant produits chauds, bons loisirs et beauté, et un petit mot chaleureux, ont pu être remises et partagées entre La Croix Rouge, le Secours populaire et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cet élan de générosité, distribué le 22 décembre, a été fortement apprécié.

Ce fut un peu le Père Noël avant l'heure pour les bénéficiaires du CCAS.

Repas des Aînés

En raison de la crise sanitaire, la Mairie de Vallon a décidé de ne pas organiser son traditionnel Repas des Aînés.

Mais pour garder le lien avec nos anciens, et faire perdurer la tradition, la Municipalité a conservé le colis destiné aux personnes de 70 ans et plus.

La distribution s'est déroulée dans un chalet installé sur le parvis de la mairie pour cette occasion.



420 personnes se sont ainsi régalées et réjouies de ce présent.

Nos aînés de l'hôpital n'ont pas été oubliés : pour apporter un peu de chaleur en cette période difficile, un plaid leur a été offert.

Un goûter de Noël pour les écoles

Une boîte «goûter de Noël» a été offerte aux élèves de maternelle et de primaire.



COVID-19

Mise en place d'un DRIVE

Face à l'impossibilité des laboratoires de répondre à la demande massive de tests PCR, les cabinets infirmiers de Vallon Pont d'Arc et de Salavas organisent depuis le 31 août 2020 un drive PCR sur le parking des Romarins.



La Mairie de Vallon Pont d'Arc a immédiatement soutenu cette initiative, notamment pour l'obtention des autorisations auprès de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les agents communaux ont également installé barnum, chalet, affiches, barrières et panneaux de signalisations pour rendre le site conforme aux exigences sanitaires.

Depuis le 17 mars, les drives ont lieu trois fois par semaine : LUNDI et MERCREDI de 12h à 12h30 et VENDREDI de 11h30 à 12h00.

Parallèlement à ces permanences pour les tests, les deux cabinets restent mobilisés aux mêmes jours et horaires, sans rendez-vous.

Chaque drive demande deux infirmiers, un pour le prélèvement nasopharyngé, l'autre s'occupant de l'administratif. Les tests sont ensuite traités par le laboratoire Labosud d'Alès, qui fournit les résultats par mail dans un délai maximum de 48h.

Au 31 janvier 2021, près de 1700 tests PCR avaient déjà été effectués sur Vallon Pont d'Arc.

La Municipalité remercie les cabinets infirmiers de Salavas et de Vallon Pont d'Arc, ainsi que toutes les personnes qui leur ont prêté main forte et l'ensemble des services qui restent mobilisés pendant la crise sanitaire.

Campagne de vaccination anti-COVID au Cabinet médical de Vallon Pont d'Arc

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pont d'Arc s'organise pour vacciner de façon coordonnée afin d'être plus efficace.

Vos médecins, infirmiers et pharmacien se réunissent pour vous faciliter l'accès à la vaccination.

Sur RDV au 07.68.69.18.65

Pour les personnes de + de 75 ans et pour les personnes âgées de 50 à 74 ans avec pathologie à risque. Gratuit

Se faire vacciner c'est se protéger et protéger les autres

LA PAROLE AU GROUPE MINORITAIRE

La pandémie de la covid-19 est malheureusement la dominante de cette année écoulée et nous devons bien sûr remercier l'ensemble du personnel médical privé et public, les accompagnants (aides ménagères, etc...) qui œuvrent sans compter pour faire face à de situations inhabituelles et difficiles.

L'épidémie nous montre combien les collectivités doivent accompagner la création de Maison médicale et conforter la place de nos hôpitaux ruraux afin que la présence médicale soit toujours efficace sur nos communes.

Nos remerciements doivent aussi aller vers les services de notre collectivité qui répondent présents pour maintenir notre commune attractive, mais également, aider les personnes seules, isolées.

Tirons les conséquences de ces mois de vie difficile, agissons pour demain.

Notre mode de vie doit évoluer pour préserver notre environnement, notre planète et pour nous préserver tout simplement.

La solidarité doit rester un pilier majeur de nos réflexions et de nos actions, c'est pourquoi, en ce début d'année, nous souhaitons plus de concertation dans nos collectivités locales pour les décisions et les orientations importantes.

Sachez dans tous les cas, que nous restons à votre disposition.

Nous tenons à féliciter Pierre Peschier pour sa nomination, par Madame le Préfet de l'Ardèche, de Maire Honoraire de la commune de Vallon Pont d'Arc.

Max DIVOL - Conseiller municipal

Mobilisation contre la fermeture d'une classe

Début 2021, nous tombions tous des nues en apprenant l'intention de l'Education Nationale de fermer la septième classe de l'école primaire de Vallon Pont d'Arc. Nos voisins de Lagorce et de Grospièrres étaient eux aussi les perdants annoncés de la nouvelle carte scolaire.

Pour démontrer l'attachement des Vallonnais et des Vallonnaises à notre école, ainsi que la nécessité de cette septième classe, parents d'élèves, Amicale Laïque et enseignants se sont fortement mobilisés :

- Manifestation Place de la Résistance le 14 janvier
- Manifestation au Pont d'Arc avec Lagorce et Jaujac le 24 janvier
- Manifestation à Privas le 26 janvier
- Chaîne de solidarité à l'école le 02 février.



**Non à la fermeture
d'une classe
à l'école Primaire
à la rentrée 2021 !!!**

Le Conseil Municipal a rapidement adopté une motion pour le maintien de la classe, avant de décider de ne pas organiser de service minimum d'accueil lors de la grève nationale du 26 janvier.

Fabrice BRUN (Député), Laurent UGHETTO et Laurence ALLEFRESDE (Conseillers départementaux) ont répondu présent en alertant les services de l'Education nationale sur les spécificités de notre commune. Parallèlement, Guy MASSOT (Maire) et Danielle SERIKET (Conseillère déléguée aux affaires scolaires) ont échangé à plusieurs reprises avec l'Inspecteur d'Académie.

Hélas, la mobilisation de chacun et toute l'énergie déployée par les parents d'élèves, n'ont pas suffi à convaincre l'Education nationale de renoncer à la fermeture de classe.

Tous ces efforts n'ont toutefois pas été vains puisque l'Inspecteur d'Académie s'est engagé à réexaminer notre situation à partir de 126 élèves inscrits.

Selon les chiffres connus ce jour, l'école primaire devrait accueillir 118 élèves l'an prochain.

Il ne manquerait donc que 8 élèves pour maintenir la septième classe ! Alors restons mobilisés !

Merci encore aux parents d'élèves, aux enseignants, au personnel de l'école primaire et maternelle pour leur solidarité et leur investissement !

Ciné-concert pour les classes de maternelle



Habituellement en période de fêtes de fin d'année, les élèves des écoles ont le plaisir d'assister à un spectacle de Noël financé par la commune.

Le contexte sanitaire ne nous avait pas permis de l'organiser dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Après un temps de réflexion et d'organisation, 3 représentations ont pu avoir lieu le vendredi 5 février après-midi à la salle des fêtes de Vallon Pont d'Arc pour les classes de maternelle (3 groupes d'une vingtaine d'enfants pour éviter le brassage). Il s'agissait d'un ciné-concert offert aux enfants de maternelle : «The snowman», un conte de Noël avec projection du film et musique en live par 3 musiciennes : piano, violon, flûte traversière et piccolo de la compagnie «des bulles et des grains». Le but étant de proposer aux enfants, malgré le contexte sanitaire difficile, un moment magique où ils ont pu s'évader quelques instants, écouter des « musiciennes en vrai », poser des questions sur les instruments présentés.

Un ciné concert poétique qui a charmé les petits et les grands présents.

Merci aux musiciennes, à la directrice de l'école maternelle Mme Soulas et au personnel accompagnant les enfants.

Il reste maintenant à organiser des représentations pour les enfants de l'école primaire.

ENVIRONNEMENT

LUTTONS CONTRE LES NUISIBLES !

Le pilier de la prévention contre l'ambrosie : la végétalisation !

Le pollen de cette plante nuit gravement à la santé. Il faut agir pour empêcher son installation et la détruire.



- En avril et en mai, semer des plantes qui empêcheront durablement l'ambrosie de germer (trèfles ; luzerne). Afin d'épuiser les stocks de graines dans la terre, 3 ans semblent un minimum. Sinon, poser au sein des jardins un textile ou un paillis épais.

- Sinon arracher l'ambrosie ou la faucher 2 à 3 fois entre juillet et septembre pour éviter la pollinisation et épuiser le stock de graines.

- Surveiller la provenance de terres et remblais rapportés, utilisés sur des chantiers.

Le moustique tigre toujours présent !

Ce moustique zébré aux ailes noires et généralement plus petit que ses congénères. Il apprécie généralement de voler de jour autour des chevilles. Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes.

Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger. N'hésitez pas à signaler sa présence sur le site internet mis en place à cet effet : www.signalement-moustique.fr



Le frelon asiatique, un fléau pour nous et pour les abeilles !



Après avoir hiverné dans un endroit abrité, souvent enterré, la reine sort pour fonder sa colonie dans un nid qui peut atteindre 1 m de haut et 80 cm de diamètre.

Alors, pour protéger nos abeilles, à vos pièges !!! Dans un piège à guêpes, mélanger : 25 cl de bière brune, 25 cl de vin blanc et 5 cl de sirop de cassis. Ce mélange attire guêpes, frelons, mouches et teignes. Il repousse les abeilles.

La période de piégeage s'étale de mars et fin octobre.

Enquête pour la qualité de l'air

La région Auvergne-Rhône-Alpes est maillée par un réseau d'environ 80 stations permanentes de mesure de la qualité de l'air entretenues par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Les mesures réalisées par ces stations sont précieuses, elles sont reportées chaque année au niveau européen afin de vérifier le respect de la réglementation.



Depuis le 05 janvier 2021, une station a été installée dans la commune de Vallon Pont d'Arc. Situé à proximité du Collège et du nouvel espace sportif, ce nouveau site périurbain permet d'évaluer les niveaux de concentrations d'ozone et de particules fines (PM2,5).

Les 1^{ers} résultats en notre possession ne laissent pas apparaître de dépassement du seuil réglementaire pour cette période de début d'année.

Rencontre avec Vanessa Paris, artiste sérigraphe, installée au Village d'Artisans d'Art

Dans le bas du Château-Mairie, au cœur de notre village, des ateliers d'artisanat d'art sont ouverts depuis mai 2019. Derrière de grandes vitrines en corten, nous pouvons découvrir les artisans dans leurs gestes quotidiens, puis pénétrer à l'intérieur et nous laisser séduire par leurs œuvres uniques.

Vanessa Paris, artiste sérigraphe, a investi un atelier dès l'ouverture du Village d'Artisans d'Art. Pour elle, enfant de la ville, venir vivre et travailler en Ardèche est un choix de vie.



TOTEM^{ET}
Lubies

Le travail qu'elle effectue comme sérigraphe est une technique ancestrale créée par les chinois : c'est une technique d'imprimerie qui utilise des pochoirs – à l'origine ceux-ci étaient en soie tendue sur un cadre en bois – interposés entre l'encre et le support.

Le support peut être varié : papier, carton, textile, métal, bois...

De nombreux artistes ont été séduits par ce mode d'expression, Andy Warhol, Henri Matisse...

Vanessa tire son inspiration de la nature qui nous entoure, des feuilles, des graines et des herbes cueillies sur les bords des chemins. Elle en fait des dessins, des photos, et s'en sert même pour créer ses propres encres végétales.

Lors de ses jours d'ouverture au public, si vous passez la voir, vous serez accueilli par son très grand sourire, et vous aurez peut-être le plaisir – si vous participez à un des stages découverte – de pouvoir profiter de sa créativité.

Du 06 au 11 avril 2021, se dérouleront les Journées Européennes des Métiers d'Art.



Vanessa Paris a été sélectionnée pour y participer.

C'est une très grande fierté et une reconnaissance certaine de sa réussite.

Le Village d'Artisans d'Art a été créé pour soutenir la filière des métiers d'Art, faciliter et donner de la visibilité à la création artistique.

Si vous êtes artisan d'art, que vous recherchez un local à l'année sur Vallon Pont d'Arc, des ateliers disponibles sont à louer.

Les dossiers sont à retirer en Mairie de Vallon Pont d'Arc ou sur le site internet :

www.mairie-vallon.com/que-faire-a-vallon/village-artistes-d-art/



Les Journées du Patrimoine 2020



Un franc succès pour ces journées du patrimoine des 19 et 20 septembre à Vallon Pont d'Arc !

Malgré les conditions particulières (masques, distanciations...) et la météo peu clémente le public était au rendez-vous pour l'exposition et la conférence « Ardèche, la Mémoire en chanson », proposés par les Amis de l'histoire et l'Echo des Garrigues.

Aux vidéos inédites succédèrent des exemples sonores émouvants, telle la complainte de Champlonge tout droit sortie de la mémoire de la deuxième guerre mondiale...

L'éclaircie du dimanche après-midi permit vers 17h un concert en plein air avec RURAL CAFE.

Beaucoup trépignaient d'impatience de ne pas pouvoir terminer le concert en dansant les rigodons et autres bourrées proposées lors de ce voyage musical dans les terroirs de l'Ardèche.

Espérons que ce sera pour bientôt !

Les Journées européennes du Patrimoine 2021 sont prévues le samedi 18 et dimanche 19 septembre. «Le Patrimoine, tous compris !» sera le thème de cette 38^{ème} édition.



Un nouveau portail internet pour la bibliothèque

Cet été, la bibliothèque de Vallon Pont d'Arc a débarqué sur le net via un site dédié à la médiathèque :

<https://mediatheque.mairie-vallon.com/>

Depuis ce portail, vous trouverez toutes les informations pratiques sur la bibliothèque : les horaires, les actualités, les coups de cœur des bénévoles et du bibliothécaire, le programme des animations...



Vous pourrez également faire des recherches dans son catalogue, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre « compte lecteur » si vous êtes adhérent à la bibliothèque.

Au plaisir de vous y retrouver !

AGENDA * Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment de l'événement

Lundi 19 avril > Découverte des reptiles des Gorges, animation proposée par le Syndicat Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)

Samedi 15 mai - toute la journée > Festival Môme z'émerville au Jardin public avec déambulation dans les rues

Samedi 22 mai > Fête de la biodiversité des Gorges de l'Ardèche, animation proposée par le SGGA

Samedi 26 et dimanche 27 juin - tout le week-end > L'Ardèche de ferme en ferme



Plus de dates et d'informations le moment venu sur notre site internet ou sur notre page Facebook.

ZOOM SUR DES ASSOCIATIONS...

L'association Agenda 21

Vous souhaitez vous investir dans la vie village ? Participer ou porter des projets ? Partager vos idées et mener des actions concrètes pour Vallon Pont d'Arc ? Rejoignez Agenda 21 !

Le groupe agenda 21 Vallon, créé en 2009 puis constitué en association en 2014, promeut une démarche de développement durable, c'est-à-dire un développement respectueux de l'environnement, soucieux de justice sociale et associant pleinement la population.



Pour ce faire, l'association propose des conférences («du champ à l'assiette»), des expositions («canoë-kayak»), et conduit de nombreux projet en partenariat avec la municipalité.

Sciences et techniques du Canoë Kayak



Au Château-Mairie de Vallon Pont d'Arc

Exposition du samedi 1^{er} au dimanche 09 octobre 2016
du lundi au vendredi de 10h à 12h
le samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h

Conférences / Rencontres / Débats le mercredi 05 octobre 2016

- ◊ 14h - L'Histoire de la construction, la révolution Leclerc
- ◊ 16h - Développement et recherches actuelles pour les embarcations de loisirs
- ◊ 18h - Développement et recherches pour la compétition

Entrée libre
Renseignements 06.75.96.21.23



Au cours du temps, les actions ont été très diverses :

- réhabilitation du Chastelas,
- jardin public,
- sentiers,
- aménagement du Pont d'Arc,
- Village d'Artisans d'Art,
- et bien d'autres...



Pour avoir un impact réel direct sur le quotidien, Agenda 21 est un partenaire privilégié et historique de la Mairie. Cette liaison étroite est réalisée par une commission extra-municipale composée pour moitié d'élus et pour moitié de membres de l'association. C'est un lieu d'information et d'échange sur les priorités et possibilités de la municipalité ainsi que celles de l'association pour un travail partagé le plus efficace possible.

Aujourd'hui, Agenda 21 affiche quatre chantiers prioritaires :

- la mobilité durable : vélos, cheminements, voies douces...
- l'agriculture locale et le circuit-court.
- la biodiversité et l'environnement : sentiers botaniques, ...
- réanimer le cœur du village : embellissement, déchet, collaborer à l'opération «Petites villes de demain» pour laquelle, Ruoms et Vallon Pont d'Arc ont été retenues.

Ces objectifs ambitieux ne pourront donc être atteints que si des nouveaux membres rejoignent l'association ! Sur le ou les thèmes qui vous intéresseraient, vous pourrez décider de la façon de l'aborder et ou des projets à mettre en œuvre ! La participation citoyenne, c'est maintenant !

Alors si vous souhaitez rejoindre Agenda 21 ou vous renseigner sur l'association, contacter les :

- par mail au Président > jean.meyer-roux@sfr.fr
- par courrier en déposant vos coordonnées au secrétariat de la Mairie, casier «Agenda 21 Vallon».

Quelques nouvelles de l'école de musique intercommunale du Pont d'Arc

Le 18 décembre 2020, l'école de musique a tenu son assemblée générale dans ses nouveaux locaux ! L'occasion pour le Maire de remettre officiellement à la Présidente de l'association, les clés !



Dorénavant, petits et grands s'initieront à la musique à l'ancien collège, mis gratuitement à disposition par la Municipalité après quelques travaux réalisés en régie et par des entreprises locales. L'association était jusque-là installée au centre du village chez un propriétaire privé. Grâce à ce déménagement, la commune économisera ainsi 6 600 € de loyer par an.

ECONOMIE

Activité nouvelle à Vallon Pont d'Arc



Désireux d'accompagner au mieux les sportifs dans leur préparation physique, Olivier PAYAN s'est lancé en 2007 dans la fabrication artisanale de cordes à sauter !

Son entreprise, Payan Conception, vient de quitter son Vaucluse natal pour s'installer au I chemin de la Celle.

Dans ses ateliers, des poignées ergonomiques brevetées, contenant un roulement à bille, sont emboîtées aux extrémités de cordes en PVC ou tressées. Des cordes à sauter en cuir compléteront bientôt les étagères. Les matières premières utilisées sont fabriquées en France, majoritairement en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour Olivier, la corde à sauter reste le moyen incontournable de s'entraîner en autonomie et de garder la forme avec un bon niveau sportif.

Alors petits ou grands, novices ou sportifs confirmés, n'hésitez à venir découvrir cette nouvelle entreprise vallonnaise !

Tél : 06.87.95.81.38

E-mail : payanconception@yahoo.fr

Site : www.payanconception.fr

Vous venez d'installer ou de créer une activité ouverte à l'année sur Vallon Pont d'Arc ?

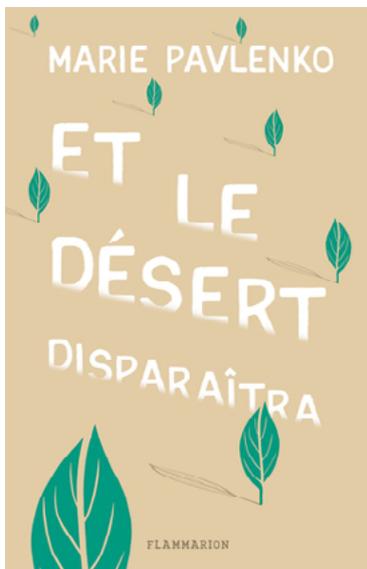
Contactez-nous par mail afin de vous faire connaître : communication@mairie-vallon.com !



La Bibliothèque Municipale vous propose une sélection «Coup de coeur» à découvrir sans attendre !

Roman Jeunesse

Et le désert disparaîtra / Marie Pavlenko. - Flammarion, 2020



Dans ce roman d'anticipation, on suit le parcours de Samaa. Elle habite dans un désert apocalyptique dans un monde où les arbres ont presque entièrement disparus de la terre.

Dans cette dystopie, Marie Pavlenko dépeint les difficultés d'une existence dans un milieu hostile, où les ressources manquent, et la connaissance est perdue.

Malgré cela, il est encore possible d'agir et de remettre en cause les erreurs de ce monde.

Roman de quête, sur la construction d'une jeune héroïne vers son passage à l'âge adulte autour de questions liés à l'écologie.

Roman adulte

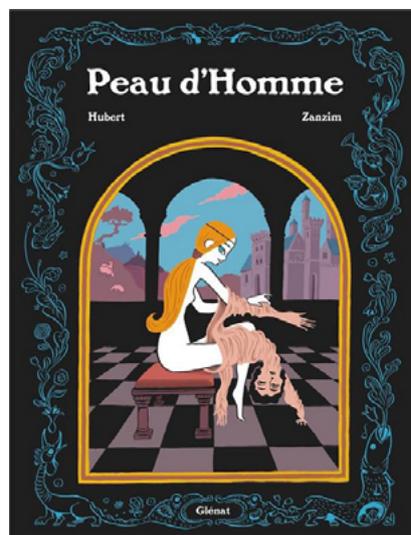
La part du sarrazin / Magyd Cherfi. - Actes Sud, 2020



Faisant suite à Ma part de gaulois, ce récit prolonge le récit autobiographique de Magyd Cherfi sur sa jeunesse. Dans les années 80 à Toulouse, bac en poche, il nous conte ses débuts dans la musique. Partagé entre les potes des cités et ceux du centre-ville, le rock et la chanson française, ses engagements politique, Magyd Cherfi se construit dans ces années pré-Zebda et se raconte avec beaucoup d'autodérision dans la société des années 80.

BD Adulte

Peau d'homme / Hubert ; Zanzim. - Glénat, 2020

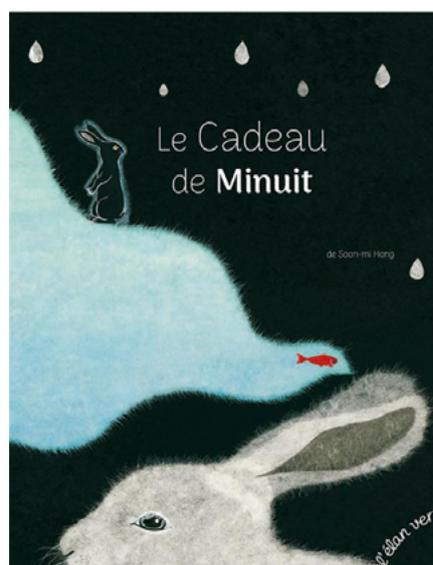


Dans l'Italie de la Renaissance, Bianca, 18 ans, doit se marier avec un homme choisi par sa famille. Sa marraine lui révèle un secret déteu par les femmes de sa famille. Elles possèdent une peau d'homme qui permet à Bianca d'infiltrer les milieux masculins et d'en apprendre plus sur son fiancé.

Sous ces atours Renaissance, Peau d'homme brasse de nombreux thèmes d'actualités, la liberté sexuelle, la montée des extrémismes religieux, la question du genre et la condition féminine.

Album Jeunesse

Le cadeau de minuit / Soon-mi Hong. - L'élan vert, 2020



Quatre petits lapins (Aurore, Matin, Soir, et Midi), reçoivent chacun de leur grand-mère Temps un cadeau.

Leur frère Minuit ne reçoit rien.

Alors chacun leurs tours ils vont partager un peu de leur cadeau avec leur frère qui va lui aussi leur faire un cadeau en retour.

Un conte coréen sur la fraternité et le partage qui permet de transformer dans l'imaginaire quelque chose d'inquiétant (la nuit).

Un album pour les petits très poétiques, magnifiquement illustré avec des dessins pleins de douceur et de contraste, qu'on a envie de toucher.

LES NAISSANCES

EL HADI Amir > 22/01/2020
 DEFORGE Timéo > 22/02/2020
 BOURDAT Nina > 05/05/2020
 JUGUET Agathe > 12/05/2020
 LUONI Eryn > 23/06/2020
 GAUTIER Noam > 14/07/2020
 HEURTAUX Aïden > 22/07/2020
 ROSHEUVEL Aglaïa > 22/07/2020
 DAOUAYRY Maïssa > 24/07/2020
 PARISOT Emma > 14/09/2020
 MIALON Lylou > 30/10/2020
 FLORIN SIERRA Mewenn > 01/11/2020
 MILON Kiara > 24/11/2020
 CAPEZZA Lou > 18/11/2020
 EYMERY CANET Mathéo > 12/12/2020

LES MARIAGES

PESCHIER Nicolas et MARTIN Barbara > 01/02/2020
 SOZET Xavier et DIATTA Binta > 05/02/2020
 ROSHEUVEL Jerrel et OOSTEROM Dracina > 22/06/2020
 LAIR Alfréd et BURNIER Jacqueline > 08/08/2020
 LEVAYER Tom et BUFFIN Cassandre > 12/09/2020
 COUSIN Marc et KIMMEL Gaëlle > 03/10/2020
 MARQUIER Cédric et BENINATI Marjorie > 03/10/2020
 EYMERY Alexis et CANET Eva > 10/10/2020
 LUCAS Alexandre et MEYER Peggy > 05/12/2020

LES BAPTEMES CIVILS

COROMINA Méline > 08/08/2020
 AIGON Rebekka > 03/10/2020
 BAGGI Giuliana > 03/10/2020

LES DECES

BEUZÉBOC Bernard > 02/01/2020
 BÉNARD Jean > 04/01/2020
 GONZALEZ Lucienne veuve ESPARA > 13/01/2020
 JUAN Marc > 17/01/2020
 GAMONDÈS Simone veuve VALLADIER > 23/01/2020
 DECROIX Colette veuve JOUANNET > 25/01/2020
 CHAUCHAT René > 02/02/2020
 CAILLEUX Lisette épouse TOURNAY > 05/02/2020
 CROUZET Yves > 08/02/2020
 MEYER Richard > 23/02/2020
 DUPLAND Henriette veuve MIRABEL > 27/02/2020
 ALZAS Renée veuve GUILHOT > 06/03/2020
 MOULIN André > 01/04/2020
 ROUVIERE André > 03/04/2020
 GILLART Maurice > 05/04/2020
 CRANE Richard > 06/04/2020
 REYNET Anne > 08/04/2020
 LASHERAS Brigitte épouse NAVARRO > 12/04/2020
 CHAROUSSET Albert > 17/04/2020

POUGET Jean > 22/04/2020
 DE BEAUPUIS Monique > 22/04/2020
 GARCIA Ginez > 23/04/2020
 DE MAEIJER Joseph > 23/04/2020
 MASSOT Gaston > 26/04/2020
 CHAMPETIER Madeleine veuve MASSOT > 05/05/2020
 CHAUVIN Jean > 06/05/2020
 NISI Pier > 10/05/2020
 COPENTZ Jean > 12/05/2020
 LAGRÉE Pierre-Claude > 13/05/2020
 VALENTINI Henri > 13/05/2020
 VINCENT Georges > 14/05/2020
 VUILLAUME Jeanne veuve RAMSEIER > 08/06/2020
 JEOFFROY Madeleine épouse STEFANOWSKI > 15/06/2020
 JUSTAMON Paulette épouse LADET > 18/06/2020
 FUHRMANN Richard > 20/06/2020
 HOFER Sylvie > 25/06/2020
 GALATAUD Raoul > 04/07/2020
 HOUZIAUX Francine > 07/07/2020
 JUSTAMON Marie Louise veuve LABROT > 12/07/2020
 NGBWA FANKEM Ben Arold > 21/07/2020
 GUIGON Elise veuve WOLF > 25/07/2020
 TENDIL Héliette épouse JUSTET > 26/07/2020
 SAFRANY Hélène veuve SCHURDEWIN > 07/08/2020
 TROUBAT Daniel > 08/08/2020
 POLICE Sylvain > 24/08/2020
 PIROUÉ Lucette veuve BOISSON > 05/09/2020
 BASPEYRAS André > 11/09/2020
 ALZAS Jeanne Veuve HUMBERT > 21/09/2020
 DUCOS Christian > 24/09/2020
 SPINDLER Marie veuve BENOIT > 29/09/2020
 ROSETTA Josette épouse SZEKELY > 30/09/2020
 PELLETIER Paulette épouse VITTÉ > 14/10/2020
 SEBOUL Antoinette veuve DURAND > 25/10/2020
 FIOLE Huguette veuve BÉNARD > 27/10/2020
 ELDIN Emilienne veuve MALSERT > 03/11/2020
 KREMSEY Josianne > 03/11/2020
 YOT-TOGNOLA Olivier > 05/11/2020
 PORCEDDA Hélène épouse DELAUZUN > 08/11/2020
 FAURE Lucette veuve PLAGNOL > 10/11/2020
 RATTI Pasqualina veuve BARONE > 12/11/2020
 ZIPFEL Marguerite épouse JODOCY > 13/11/2020
 STEFANOWSKI Pierre > 15/11/2020
 FRÉMION Yvonne veuve TRECCANI > 16/11/2020
 HAOND Marguerite veuve GAY-RAPHANEL > 18/11/2020
 BEAUSSIER Marie-Thérèse veuve DUPLAN > 18/11/2020
 CHANTE Michèle > 22/11/2020
 DUMAS Janine veuve PERRAUD > 23/11/2020
 CHABERT René > 24/11/2020
 TRANCHET Jacques > 24/11/2020
 BARBES Jeannine épouse DURAND > 25/11/2020
 CUZIN-RAMBAUD Pierre > 25/11/2020
 EYBALIN Jean > 28/11/2020
 RAYMOND Georges > 29/11/2020
 ASTIER Juliette veuve GARRIDO-BENITO > 01/12/2020
 BRIOUDE Marguerite veuve SAPÈDE > 03/12/2020
 PIOTET Marie Louise veuve BEAUCHOT > 03/12/2020
 SAVARY Victor > 05/12/2020
 TEYSSIER Lucette veuve ROUSSET > 05/12/2020
 BARONI Joséphine veuve MALIGNON > 08/12/2020
 PEREZ TOMAS Consuelo épouse CANET > 10/12/2020
 LUDOT Yvette veuve CARRÉ > 13/12/2020
 CLÉMENT Madeleine veuve PÉRETTI > 16/12/2020
 GODFRIN Thérèse veuve WARAUX > 17/12/2020
 FOREL Pascal > 22/12/2020
 MONCASSIN Marc > 28/12/2020

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Les élu(e)s vous reçoivent aux jours et heures ci-dessous à l'occasion de leur permanence.

Merci de bien vouloir contacter le secrétariat des élu(e)s au 04.75.88.13.46 pour convenir d'un rendez-vous.

- Guy MASSOT - Maire

En fonction de son agenda sur rendez-vous

- Claude BENAHMED - 1^{er} Adjoint

En fonction de son agenda sur rendez-vous

- Maryse RABIER - 2^{ème} Adjointe

Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous

- Danielle SERIKET et Nell ANICOT - Conseillères déléguées

Mercredi de 14h à 16h sur rendez-vous

- Jean COROMINA - 3^{ème} Adjoint

Mardi de 9h à 12h sur rendez-vous

- Nathalie VOLLE - 4^{ème} Adjointe

Lundi de 9h30 à 11h sur rendez-vous

Difficile de trouver un interlocuteur lorsque l'on travaille en semaine...

C'est pourquoi la municipalité a décidé de mettre en place une permanence le samedi matin, **sans rendez-vous préalable**.

Chacun pourra ainsi accéder facilement à un(e) élu(e). Vous ne sortirez peut-être pas toujours avec une réponse, mais votre demande sera rapidement prise en charge par les services appropriés.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Vallon Pont d'Arc ?

Nous vous proposons de vous inscrire en Mairie afin de recevoir toutes les informations concernant notre commune (festivités, réunions, informations utiles, associations, etc...).

Alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous laisser vos coordonnées complètes :

 04.75.88.02.06 (choix 3)

 communication@mairie-vallon.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Vallon Pont d'Arc

1 place de la Résistance

Tél : 04 75 88 02 06

www.mairie-vallon.com - info@mairie-vallon.com

Page Facebook : [@MairiedeVallonPontdArc](https://www.facebook.com/MairiedeVallonPontdArc)

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Bibliothèque Municipale de Vallon Pont d'Arc

Place Pablo Neruda

Tél : 04 75 87 28 11

www.mairie-vallon.com - bibliotheque@mairie-vallon.com

Mardi et vendredi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 13h et 14h - 18h30

Jeudi : 9h - 12h et 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 13h

Office de Tourisme - SPL «Destination Pont d'Arc Ardèche»

Bureau d'infos touristique - 53 Esplanade du soleil

Tél : 04 28 91 24 10

<http://pontdarc-ardeche.fr> - info@pontdarc-ardeche.fr

Renseignements, activités, festivités, billetterie, bureau SNCF,...

Les établissements scolaires et garderie

Crèche Les Galopins : 04 75 37 19 39

Ecole maternelle : 04 75 37 13 63

Ecole primaire : 04 75 88 05 75

Collège Henri Ageron : 04 75 88 03 66

Véolia (Compagnie des eaux)

Agence de Vallon Pont d'Arc - 53 Chemin de Bacchus

Tél : 0969 323 458

E.D.F - Tél : 0 800 123 333 / E.D.F Dépannage - Tél : 09 72 67 50 07

Cabinet médical : 04 75 88 18 18

Cabinet infirmières : 04 75 88 02 48

Cabinet vétérinaire : 04 75 88 59 52

Espace social Elisabeth Jalaguier

195 Chemin du Pigeonnier

Pôle Social

Tél. 04 75 88 15 60

Pôle Service Emploi - Formation

Tél. 04 75 88 17 44 - Fax : 04 75 88 17 96

maison.saisonnalite@gmail.com

MSAP (Maison de Service Au Public)

Tél. 04 75 37 79 96

CIDFF 07 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)

30 Avenue de Zelzate, 07200 Aubenas

Tél : 04 75 93 31 70 ou 3919

www.infofemmes.com

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)

Tribunal de Grande Instance

10 cours du Palais, 07000 PRIVAS

Tél : 04 75 66 40 28

www.cdad07.fr - cdad.ardeche@justice.fr

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16 Rue des Abeilles

Tél : 04 75 37 61 13

www.cc-gorgesardeche.fr - info@cc-gorgesardeche.fr

Déchetterie gérée par le SICTOBA

298 Chemin de Berlatière - Tél : 04 75 39 06 99

Déchetterie du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h sauf les dimanches et jours fériés (ATTENTION : fermeture 1/4h avant).

Déchets verts : lundi / mercredi / vendredi et samedi de 8h30 à 12h30

N° d'urgence :

15 > SAMU

17 > GENDARMERIE

18 (ou 112 pour l'Union européenne) > POMPIERS

114 > SERVICE D'URGENCE par SMS (pour les personnes sourdes et / ou muettes ainsi que pour signaler discrètement une situation périlleuse : attentat, agression, etc...)